



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aide au developpement

Question au Gouvernement n° 2008

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Remy Auchede.

M. Remy Auchede. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, alors que la faim et la malnutrition restent des questions majeures en cette fin de XXe siecle, le sommet de la FAO vient de se tenir a Rome. Des centaines de milliers d'etres humains dans le monde souffrent de faim, de pauvrete et de sous-developpement. En France, 12 millions de personnes sont touchees par la pauvrete tandis qu'une famille sur quatre est frappee par le chomage. Or l'arme alimentaire est utilisee par les grandes puissances comme un moyen d'hegemonie. De meme, l'action du FMI etrangle les peuples au nom du liberalisme. Dans ce contexte, curieusement, la France elle-meme reduit sa cooperation sous pretexte de laisser le champ libre a l'initiative privree. Ne vaudrait-il pas mieux, comme le propose le programme des Nations unies, prelever une taxe de 0,05 % sur l'ensemble des transactions financieres pour lutter contre la misere dans le monde ? Cela rapporterait 150 milliards de dollars alors que le programme des Nations unies est evalue a 40 milliards seulement.

Monsieur le ministre, entendez-vous faire avancer ce point de vue ? Chez nous, ne vaudrait-il pas mieux faire contribuer davantage les grandes fortunes plutot que de reduire scandaleusement l'ISF ? Et, en l'espece, vous ne pourrez pas reprocher au groupe communiste de ne pas avoir ete tres clair sur cette question. En tout cas, nous trouverions la des moyens pour agir contre la misere. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Michel Meylan. Remboursez les emprunts russes !

M. le president. La parole est a M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence.

M. Xavier Emmanuelli, secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Monsieur le depute, le Gouvernement a mis au coeur de ses preoccupations et de ses priorites la lutte contre toutes les formes de pauvrete, en France comme dans les pays en developpement.

M. Louis Mexandeau. Ca se voit dans les sondages !

M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Comme vous le soulignez, monsieur Auchede, la faim dans le monde est une realite scandaleuse dont le recent sommet de Rome a montre toute l'ampleur. La France s'engage pleinement pour prendre sa part, conformement a sa tradition, dans la lutte contre ce fleau. Cette annee, l'aide alimentaire apportee aux pays du Sud represente pres de 400 millions de francs. Notre souci est qu'elle serve veritablement a assurer la securite alimentaire des populations dans les pays beneficiaires.

Par ailleurs, le ministere de la cooperation developpe son effort dans les domaines du developpement social et de l'aide aux groupes les plus vulnerables, contribuant ainsi de facon tres significative a la lutte contre la misere, en particulier dans les pays africains.

En France meme, je vous rappelle que la lutte contre la fracture sociale est au coeur de notre politique, comme l'a ardemment souhaite le President de la Republique.

M. Jean Glavany. C'est un gag ?

M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Cet engagement s'est d'ores et deja concretise par des mesures fortes telles que le plan pour le logement d'extreme urgence ou le pacte de relance pour la ville. Le projet de loi sur la cohesion sociale que vous serez amenes a examiner prochainement sera une etape essentielle dans l'effort du Gouvernement pour lutter contre toutes les formes d'exclusion.

M. Michel Meylan. Tres bien !

M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Je vous rappelle enfin que l'Etat consacrera, en 1997, au total 125 milliards de francs a l'aide aux personnes defavorisees. Ce chiffre traduit, si besoin etait, l'importance que notre gouvernement attache a la solidarite et a la lutte contre la pauvreté. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Remy Auchede.

M. Remy Auchede. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, alors que la faim et la malnutrition restent des questions majeures en cette fin de XXe siecle, le sommet de la FAO vient de se tenir a Rome. Des centaines de milliers d'etres humains dans le monde souffrent de faim, de pauvreté et de sous-developpement. En France, 12 millions de personnes sont touchees par la pauvreté tandis qu'une famille sur quatre est frappee par le chomage. Or l'arme alimentaire est utilisee par les grandes puissances comme un moyen d'hegemonie. De meme, l'action du FMI etrangle les peuples au nom du liberalisme. Dans ce contexte, curieusement, la France elle-meme reduit sa cooperation sous pretexte de laisser le champ libre a l'initiative privée. Ne vaudrait-il pas mieux, comme le propose le programme des Nations unies, prelever une taxe de 0,05 % sur l'ensemble des transactions financieres pour lutter contre la misere dans le monde ? Cela rapporterait 150 milliards de dollars alors que le programme des Nations unies est evalue a 40 milliards seulement.

Monsieur le ministre, entendez-vous faire avancer ce point de vue ? Chez nous, ne vaudrait-il pas mieux faire contribuer davantage les grandes fortunes plutot que de reduire scandaleusement l'ISF ? Et, en l'espece, vous ne pourrez pas reprocher au groupe communiste de ne pas avoir ete tres clair sur cette question. En tout cas, nous trouverions la des moyens pour agir contre la misere. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Michel Meylan. Remboursez les emprunts russes !

M. le president. La parole est a M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence.

M. Xavier Emmanuelli, secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Monsieur le depute, le Gouvernement a mis au coeur de ses preoccupations et de ses priorites la lutte contre toutes les formes de pauvreté, en France comme dans les pays en developpement.

M. Louis Mexandeau. Ca se voit dans les sondages !

M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Comme vous le soulignez, monsieur Auchede, la faim dans le monde est une realite scandaleuse dont le recent sommet de Rome a montre toute l'ampleur. La France s'engage pleinement pour prendre sa part, conformement a sa tradition, dans la lutte contre ce fleau. Cette annee, l'aide alimentaire apportee aux pays du Sud represente pres de 400 millions de francs. Notre souci est qu'elle serve veritablement a assurer la securite alimentaire des populations dans les pays beneficiaires. Par ailleurs, le ministere de la cooperation developpe son effort dans les domaines du developpement social et de l'aide aux groupes les plus vulnerables, contribuant ainsi de facon tres significative a la lutte contre la misere, en particulier dans les pays africains.

En France meme, je vous rappelle que la lutte contre la fracture sociale est au coeur de notre politique, comme l'a ardemment souhaite le President de la Republique.

M. Jean Glavany. C'est un gag ?

M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Cet engagement s'est d'ores et deja concretise par des mesures fortes telles que le plan pour le logement d'extreme urgence ou le pacte de relance pour la ville. Le projet de loi sur la cohesion sociale que vous serez amenes a examiner prochainement sera une etape essentielle dans l'effort du Gouvernement pour lutter contre toutes les formes d'exclusion.

M. Michel Meylan. Tres bien !

M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Je vous rappelle enfin que l'Etat consacrera, en 1997, au total 125 milliards de francs a l'aide aux personnes defavorisees. Ce chiffre traduit, si besoin etait, l'importance que notre gouvernement attache a la solidarite et a la lutte contre la pauvreté. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Auchédé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2008

Rubrique : Coopération et développement

Ministère interrogé : action humanitaire d'urgence

Ministère attributaire : action humanitaire d'urgence

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 1996, page 7549

Réponse publiée le : 27 novembre 1996, page 7549

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 1996